

Prix: 12 Francs

N° 39 — 25 Avril 1942

# LE FILM

ORGANE DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE FRANÇAISE

L'ALLIANCE CINÉMATOGRAPHIQUE  
EUROPÉENNE  
présente

Mariika  
**RÖKK**

dans



# La Danse avec L'EMPEREUR

Réalisation : Georg JACOBY  
Un film UFA



Un film gai, riche, éblouissant, présenté au NORMANDIE





**12.<sup>e</sup>**  
SEMAINE  
DE TRIOMPHE  
DE

**L'ENFER DE LA  
FORÊT VIERGE**

AU CINÉMA DES  
CHAMPS-ÉLYSÉES

**1<sup>er</sup> MAI**  
AU  
NORMANDIE  
GRANDE EXCLUSIVITÉ  
DE  
**MARIKA  
RÖKK**  
DANS SON PLUS GRAND FILM



**La danse  
avec  
l'Empereur**

un film U.F.A.



PRODUCTION  
CONTINENTAL FILM

**LE DERNIER DES SIX**

LE RECORD DE "LA  
SCALA" ATTEINT PAR  
"PREMIER RENDEZ-VOUS"  
A ÉTÉ BATTU...

**A MARSEILLE  
VICHY  
ROANNE  
S'ETIENNE**

*succès  
record*

DE  
**Marie  
Stuart**

AVEC "LE JUIF SÜSS" "MARIE STUART" A  
OBTENU, A MARSEILLE, LES MEILLEURES  
RECETTES DES FILMS DOUBLÉS.



55, Champs-Élysées, BALzac 07-50

PRODUCTION CAMILLE TRAMICHEL

VOUS ANNONCE

**"LA LOI DU PRINTEMPS"**

Réalisation de J. DANIEL-NORMAN



avec

HUGUETTE DUFLOS - PIERRE RENOIR  
ALICE FIELD

Marguerite Deval - René Génin

Marguerite Ducouret

GILBERT GIL - MAI BILL - GEORGES ROLLIN

Philippe Richard et Yves Furet de la Comédie Française

DISTRIBUÉ PAR

**LE CONSORTIUM DU FILM**  
3, Rue Clément-Marot - BALzac 07-80



**TOBIS**

*nouvelle adresse*

WAG: 88-55



12, R. de LÜBECK  
KLE: 92.01

34, Av. FRIEDLAND



LOIS, ARRÊTÉS ET DÉCRETS PARUS A L'OFFICIEL

SECRETARIAT GÉNÉRAL DE L'INFORMATION ET DE LA PROPAGANDE

LOI N° 476 DU 11 AVRIL 1942 PORTANT ORGANISATION DU SECRETARIAT GÉNÉRAL DE L'INFORMATION ET DE LA PROPAGANDE.

(J. O. du 12 avril 1942)
Nous, Maréchal de France, chef de l'Etat français,
Le conseil des ministres entendu,

Décretions :
Art. 1<sup>er</sup>. — Outre l'administration de la radiodiffusion nationale dont l'organisation a fait l'objet des décrets des 29 juillet 1939, 1<sup>er</sup> septembre 1939 et textes subséquents, le secrétariat général de l'information et de la propagande groupe, dans le cadre des services de la vice-présidence du conseil et sous l'autorité directe du secrétaire général de l'information et de la propagande et du secrétaire général adjoint dont l'emploi est créé par la présente loi, des services d'information, de propagande et de cinéma.
Ceux-ci comportent une administration centrale et des services extérieurs.

Art. 2. — L'administration centrale comprend :
Un bureau de conception et d'étude ;
L'inspection de l'information et de la propagande ;
Le service de la presse ;
Le service de la propagande ;
Le service du cinéma ;
Le service de l'administration générale ;
Le service de la documentation ;
Le service central photographique.

Art. 3. — Le bureau de conception et d'étude est chargé d'étudier les questions qui lui sont directement soumises par le secrétaire général de l'information et de la propagande et de présenter à celui-ci, en liaison avec les divers secrétariats d'Etat, toutes suggestions en vue d'une plus grande efficacité d'action du secrétariat général de l'information et de la propagande.

Art. 4. — Les inspecteurs de l'information et de la propagande sont chargés, par des missions et enquêtes sur place, de s'assurer de l'efficacité de l'action des agents locaux du secrétariat général de l'information et de la propagande, de recueillir les suggestions que peuvent présenter ces agents ou les administrations locales, de transmettre en des rapports leurs constatations et observations au secrétaire général de l'information et de la propagande dont ils relèvent directement. Ils sont, en outre, chargés de toute mission particulière d'enquête ou d'étude qui leur est confiée par le secrétaire général de l'information et de la propagande.

Art. 5. — Le service de la presse est chargé de renseigner la presse et d'en guider, orienter et, à l'aide d'un personnel spécialisé, en contrôler l'action. Il assure la liaison avec les représentants de la presse française et étrangère, ainsi qu'avec les représentants des agences d'information.
Il élabore toutes mesures de réglementation ou d'organisation se rapportant à l'industrie de la presse et en surveille l'application.

Pour l'exercice de son action, le service de la presse dispose d'un service extérieur du contrôle de presse.

Art. 6. — Le service de la propagande est chargé d'éclairer et de guider l'opinion publique par tous les moyens ne ressortissant pas spécialement à d'autres directions. Il prépare les programmes d'utilisation de ces

moyens et en assure l'exécution, en liaison, le cas échéant, avec les services de la presse et du cinéma et l'administration de la radiodiffusion nationale appelés à concourir au même but.

Pour l'exercice de son action, le service de la propagande dispose d'un service extérieur composé de délégués régionaux et départementaux de la propagande. Ces délégués nommés après accord des préfets sont placés sous les ordres directs de ces préfets par l'intermédiaire desquels leur sont transmises les directives du secrétariat général de l'information et de la propagande.

Art. 7. — Le service du cinéma est chargé d'encourager, de coordonner, d'orienter et de contrôler la production et la diffusion du film français. Il élabore toutes mesures de réglementation et d'organisation se rapportant à l'industrie du cinéma et en surveille l'application.

Art. 8. — Le service de l'administration générale est chargé de traiter, pour l'ensemble du secrétariat général de l'information et de la propagande et des services qui en dépendent, à l'exclusion de ceux appartenant à l'administration de la radiodiffusion nationale, toutes les questions relatives à l'organisation administrative, au personnel, au matériel, au budget et à la comptabilité ainsi qu'aux affaires contentieuses ou d'ordre général ne ressortissant spécialement à aucun service.

Art. 9. — Le service de documentation est chargé de recueillir et de classer les documents ayant trait à l'activité gouvernementale ou susceptibles de l'orienter et, à cet effet, d'effectuer, sur sa propre initiative ou à la demande du Gouvernement, les travaux d'analyse ou de synthèse de ces documents.

Art. 10. — Le service central photographique est chargé d'orienter, coordonner et contrôler la production et la diffusion de la photographie de documents d'actualité et d'archives de presse.

Art. 11. — Le personnel des services d'information et de propagande ci-dessus définis est exclusivement composé d'agents contractuels, à l'exception toutefois :

a) Des fonctionnaires appartenant à d'autres administrations publiques, chargés de mission, délégués ou détachés auprès du secrétariat général de l'information et de la propagande ;

b) De deux fonctionnaires titulaires qui, par décrets du 29 juillet 1939 et du 18 novembre 1939, ont été intégrés dans les cadres de la présidence du conseil (commissariat général à l'information) et sont reclassés dans un cadre nouveau.

Les règles générales du contrat feront l'objet d'un arrêté du secrétaire d'Etat chargé de l'information et du secrétaire d'Etat à l'économie nationale et aux finances.

Art. 12. — Nul ne peut être recruté s'il ne satisfait aux conditions imposées par l'article 25 de la loi du 14 septembre 1941 portant statut général des fonctionnaires civils de l'Etat.

Art. 13. — Le personnel d'administration centrale est réparti entre un cadre administratif, un cadre d'inspecteurs et contrôleurs de presse, un cadre de collaborateurs techniques d'exécution, un cadre d'agents techniques d'exécution, un cadre d'inspecteurs de l'information, enfin un cadre de fonctionnaires titulaires visé à l'article 11, paragraphe b ci-dessus.

Le personnel des services extérieurs est réparti entre un cadre de contrôleurs de presse et un cadre de délégués de la propagande.

Les traitements afférents aux divers emplois, dans chacun des cadres contractuels ci-dessus définis, sont fixés par décret con-

certé du secrétaire d'Etat chargé de l'information et du secrétaire d'Etat à l'économie nationale et aux finances.

Art. 14. — Sont abrogées toutes dispositions contraires à celles de la présente loi, et notamment les dispositions de la loi de finances du 31 décembre 1941, en ce qui concerne la transformation de quatre emplois de chefs de service en quatre emplois de directeurs.

Art. 15. — Le présent acte sera publié au Journal officiel et exécuté comme loi de l'Etat.

Fait à Vichy, le 11 avril 1942.

PH. PÉTAÏN,
Par le Maréchal de France, chef de l'Etat français :

L'amiral de la flotte,
ministre vice-président du conseil,

A<sup>1</sup> DARLAN,
à l'économie nationale et aux finances,
Le ministre secrétaire d'Etat
YVES BOUTHILLIER.

DÉCRET N° 1090 DU 11 AVRIL 1942 PORTANT NOMINATION DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT DE L'INFORMATION ET DE LA PROPAGANDE.

(J. O. du 12 avril 1942)

Nous, Maréchal de France, chef de l'Etat français,

Vu la loi du 11 avril 1942 portant organisation du secrétariat général de l'information et de la propagande,

Décretions :

Art. 1<sup>er</sup>. — Est nommé secrétaire général adjoint de l'information et de la propagande :

M. le capitaine de frégate Rénou (Pierre-Edmond).

Art. 2. — L'amiral de la flotte, ministre vice-président du conseil, est chargé de l'exécution du présent décret, qui prend effet du 6 mars 1942 et qui sera publié au Journal officiel.

Fait à Vichy, le 11 avril 1942.

PH. PÉTAÏN,
Par le maréchal de France, chef de l'Etat français :

L'amiral de la flotte,
vice-président du conseil,

A<sup>1</sup> DARLAN.

COMITÉ D'ORGANISATION DES ENTREPRISES DU SPECTACLE

ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION (Comité d'organisation des entreprises de spectacles.)

(J. O. du 16 avril 42)

Par arrêté en date du 15 avril 1942, M. René Rocher est nommé membre et président du comité d'organisation des entreprises de spectacles, en remplacement de M. Jean-Louis Vaudoyer, démissionnaire.

NOUVEAU NUMÉRO DE TÉLÉPHONE

Le numéro de téléphone du SERVICE D'ETAT DU CINÉMA, 10, rue de Solférino, est désormais :

INValides 82-00

Grid of 60 small advertisements for various film production and distribution companies, including Alliance Cinématographique Européenne, Radio-Cinéma, U.F.P.C., TOBIS, PETIT FORMAT, VEDIS FILMS, Compagnie Commerciale Française Cinématographique, FRANCIEX, FGM, TOBIS ogego, LES FILMS MINERVA, CONSORTIUM DU FILM, SCALERA film, LES FILMS DE KOSTER, CFDF, SOCIÉTÉ DES FILMS S.A., C.P.L.F., ALBERT LAURIN FILMS, RATHÉ CINÉMA, SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES ÉTABLISSEMENTS, ÉCLAIR, SOCIÉTÉ UNIVERSELLE DE FILMS, CINÉ SÉLECTION, SUF, CINEMA de FRANCE, S.P.C., LES FILMS V.G., COMPLOIR FRANÇAIS DE DISTRIBUTION DE FILMS, ATLANTIC FILMS, R.A.E. DISTRIBUTION, LES FILMS Marcel PAGNOL, M. ROCHER, KLANGFILM, GRE, L.T.C. SAINT-CLOUD, UNIFILM, Compagnie Cinématographique Fumière, AGENCE GÉNÉRALE DU SPECTACLE, COPY-BOURSE, Rapid Universal Transport, VENTES & ACHATS DE CINÉMAS, SCÉNARIOS et DÉCOUPAGES, MICHAUX & GUÉRIN, CENTRE D'ENTREPOSAGE CINÉMATOGRAPHIQUE, EXPRESS TRANSPORT L.

ORDONNANCES DES  
AUTORITÉS D'OCCUPATIONSEPTIÈME ORDONNANCE  
DU 24 MARS 1942 CONCERNANT  
LES MESURES CONTRE LES JUIFS

En vertu des pleins pouvoirs qui m'ont été conférés par le Führer und Oberster Befehlshaber der Wehrmacht, j'ordonne ce qui suit :

## I.

L'alinéa 1 du paragraphe premier de la troisième ordonnance du 26 avril 1941 relative aux mesures contre les Juifs (VOBIF, page 255) est modifié comme suit :

1. — Est considérée comme juive, toute personne qui a au moins trois grands-parents de pure race juive. Est considéré « ipso jure » comme de pure race juive un grand-parent ayant appartenu à la religion juive. Est considérée également comme juive toute personne issue de deux grands-parents de pure race juive qui :

a) le 25 juin 1940 appartenait à la religion juive ou qui y appartiendrait ultérieurement ; ou qui

b) le 25 juin 1940 était mariée à un conjoint juif ou qui aurait épousé après cette date un conjoint juif.

En cas de doute est considérée comme juive toute personne qui appartient ou a appartenu à la religion juive.

## II.

## Déclaration postérieure.

1. — Toute personne qui, sans avoir été jusqu'à présent considérée comme juive est soumise désormais aux dispositions du paragraphe 1 de la troisième ordonnance du 26 avril 1941 relative aux mesures contre les Juifs (Vobif, page 255), modifiées par le paragraphe 1 de la présente ordonnance de la date du 1<sup>er</sup> mai 1942, faire la déclaration prescrites par le paragraphe 3 de l'ordonnance du 27 septembre 1940 relative aux mesures contre les Juifs (Vobif, page 92), et par les paragraphes 2 et 3 de la deuxième ordonnance du 18 octobre 1940 relative aux mesures contre les Juifs (Vobif, page 112), et remettre les postes récepteurs de T.S.F. visés par le paragraphe 1 de l'ordonnance du 13 août 1941 portant confiscation de postes de T.S.F. appartenant aux Juifs (Vobif, p. 278).

## III.

Interdiction d'exercer  
certaines activités économiques  
ainsi que d'employer des Juifs.

1. — Toute personne qui, sans avoir été jusqu'à présent considérée comme juive, l'est désormais en vertu de la présente ordonnance, est soumise à partir du 1<sup>er</sup> mai 1942 aux dispositions du § 3 de la troisième ordonnance du 26 avril 1941 relative aux mesures contre les Juifs (Vobif, page 255), portant interdiction d'exercer certaines activités économiques, ainsi que d'employer des Juifs.

2. — Il en est de même pour les entreprises qui, en vertu de la présente ordonnance, doivent être considérées comme juives, et pour lesquelles un commissaire-gérant n'a pas été nommé.

## IV.

## Indemnité.

Les employés considérés désormais, en vertu de la présente ordonnance, comme juifs, congédiés au 1<sup>er</sup> mai 1942 ou à une date ultérieure, ne pourront prétendre à aucune indemnité pour brusque congédiement, alors même qu'il ne serait pas interdit de les maintenir dans leur emploi.

## V.

La présente ordonnance entre en vigueur dès sa publication.

Der Militärbefehlshaber  
in Frankreich.

COMMUNIQUÉS OFFICIELS DU COMITÉ D'ORGANISATION  
DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUEGROUPEMENT  
DES COLLABORATEURS  
DE CRÉATION

## SECTION DES TECHNICIENS

La mise en application de la Carte d'Identité professionnelle, créée par la loi du 26 octobre 1940, a permis pour la première fois d'établir la situation numérique des différentes catégories des Collaborateurs de Création aptes à l'exercice de leur profession.

Le tableau ci-dessous mentionne, à la date du 1<sup>er</sup> avril, les demandes déposées et les cartes délivrées au personnel de « grande production ».

TECHNICIENS  
(Grands Films)

PROFESSIONS	Z. O.		Z. N. O.		TOTAL (cart. accord. (2 mois))
	Cartes Demand.	Cartes Accord.	Cartes Demand.	Cartes Accord.	
Directeurs de production	58	34	22	5	39
Réalisateurs	92	72	37	27	39
Assistants-réalisateurs	109	98	35	25	123
Script-girls	37	34	21	14	48
Chefs-opérateurs	27	26	9	9	35
2 <sup>es</sup> Opérateurs	32	27	78	8	35
Assistants-opérateurs	98	83	28	11	111
Architectes-décorateurs	32	28	33	8	36
Ingénieurs de son	59	51	11	11	62
Assistants de son	68	61	37	16	77
Chefs monteurs	69	42	10	5	52
Aides monteurs	69	45	31	9	54
Régisseurs généraux	37	35	7	4	42
Régisseurs adjoints	40	31	46	12	43
Régisseurs d'extérieurs	19	16	6	6	22
Accessoiristes	41	21	8	5	26
Photographes	43	33	13	6	39
Maquilleurs	53	48	13	10	58
Costumiers	10	6	9	2	8
TOTAL	1028	818	385	224	1042

## AVIS IMPORTANT

Afin de permettre au Groupement des Collaborateurs de Création de documenter utilement la production, MM. les Techniciens sont instamment priés d'avertir leur Section :

- 1° de leurs engagements successifs ;
- 2° de la date à laquelle ils sont disponibles.

Téléphoner à : ELY. 55-94.

RÈGLEMENTATION DE L'USAGE  
D'UN PSEUDONYME

Le Chef du Groupement attire l'attention des Collaborateurs de Création : Acteurs et techniciens, sur l'extrait ci-dessous de la loi du 10 février 1942, parue au *Journal Officiel* du 27 mars 1942 :

« Art. 10. — Est interdit à toute personne de nationalité étrangère, ainsi qu'à toute personne visée par l'article premier de la loi du 2 juin 1941 portant statut des Juifs, l'usage, en France, d'un pseudonyme ».

« Toutefois, des dérogations pourront être accordées dans un intérêt artistique, littéraire ou scientifique par arrêté du Secrétaire d'Etat à l'Education et à la Jeunesse contre-signé par le Garde des Sceaux, Ministre Secrétaire d'Etat à la Justice. Ces autorisations seront strictement limitées à l'activité en vue de laquelle elles auront été accordées ».

« Les infractions aux dispositions qui précèdent seront punies des peines prévues par l'alinéa premier de l'article 9 ».

Ces peines sont : emprisonnement d'un mois à six mois et une amende de 500 à 10.000 francs, ou l'une de ces deux peines seulement.

Les intéressés sont invités à solliciter sans tarder du Secrétaire d'Etat à l'Education et à la Jeunesse la dérogation prévue.

GROUPEMENT DES  
EXPLOITANTS DE SALLESPROGRAMME SUPPLÉMENTAIRE  
POUR LES FÊTES DE L'ASCENSION

Le C.O.I.C. a décidé d'autoriser les Exploitants qui ne jouent pas habituellement toute la semaine à projeter un programme supplémentaire à l'occasion des fêtes de l'Ascension, le 14 mai prochain, mais à la condition :

- d'assurer un minimum de trois séances,
- d'en demander l'autorisation au Groupement des Exploitants.

Cette autorisation devra comporter l'agrément du Groupement des Distributeurs et être produite aux loueurs des films fournissant ce programme supplémentaire qui auront l'obligation de l'exiger.

Par contre, il ne sera pas délivré d'autorisation de changement de programme pour le 1<sup>er</sup> mai, ni pour le lundi de Pentecôte.

NOMINATION D'ADMINISTRATEURS  
PROVISOIRES

*Trianon-Palace* à Eaubonne : Administrateur provisoire : M. ROSSIGNOL, 9, rue Victor-Hugo, à Pontoise.

*Blaustein*, rue de la Paix à Cherbourg : Administrateur provisoire : M. JEANNE, 2, rue Emile-Zola à Cherbourg.

## SERVICE SOCIAL

INDEMNITÉS DE REPAS POUR LE PERSONNEL  
DE L'EXPLOITATION DE LA RÉGION  
PARISIENNE (SEINE, SEINE-ET-OISE,  
SEINE-ET-MARNE)

En application d'une décision de la Commission Mixte d'Etudes Sociales du 21 février 1942, les indemnités de repas prévues par la Convention collective du 15 avril 1937 sont, à dater du 1<sup>er</sup> mars 1942, fixées comme suit :

Directeur salarié ou chef de poste... 25 fr.  
Personnel de cabine... 20 fr.

SERVICE DU CONTROLE  
TECHNIQUECONSULTATIONS  
ET DOCUMENTATIONS TECHNIQUES

Le Service du Contrôle Technique du C.O.I.C. est, dès à présent, en mesure de répondre à toutes demandes de consultation ou de documentation techniques qui pourront lui être adressées par les membres de la Corporation.

Les études rédigées en réponse à ces demandes pourront comporter copie ou traduction des documents originaux mis à la disposition du Contrôle technique ; la facturation de ces études sera faite moyennant un tarif variable selon l'importance du travail demandé, avec minimum de perception de 100 francs.

PRÉSENTATIONS  
CORPORATIVES DES  
NOUVEAUX FILMS

## PARIS

MARDI 28 AVRIL

Triomphe, 10 heures :  
*Une Romantique Aventure* (Zénith).

## BORDEAUX

MARDI 5 MAI

Tivoli, 15 h. 30 :  
*Opéra-Musette* (Pathé-Consortium).

## ABONNEMENTS

France et Colonies : Un an 180 fr.  
— Union Postale : 300 fr. — Autres Pays : 375 fr. — Pour tous changements d'adresse, nous envoyer l'ancienne bande et QUATRE francs en timbres-poste.

## LE FILM

ORGANE DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE FRANÇAISE

BI-MENSUEL

N° 39

25 AVRIL 1942

12 Fr.

## ADMINISTR.-RÉDACTION

29, rue Marsoulan, Paris (12<sup>e</sup>). Tél. : DIDerot 85-35 (3 lignes groupées). Adresse télégraphique : LACIFRAL. Paris. Compte chèques postaux : n° 702-66, Paris. Registre du Commerce, Seine n° 291-139.

LA BIENNALE DE VENISE  
S'OUVRIRA LE 30 AOÛT  
PROCHAIN

Les organisateurs de l'Exposition Internationale d'Art Cinématographique de Venise annoncent que la session de 1942 de cette importante manifestation, qui sera la dixième, aura lieu à partir du 30 août prochain et durera une quinzaine de jours. Elle sera précédée d'une réunion de la Chambre Internationale du Film qui se tiendra à Rome, sous la Présidence du Comte Volpi.

« LES ARTISANS D'ART DU  
CINÉMA » ONT PRÉSENTÉ  
TROIS DOCUMENTAIRES  
SUR PARIS

Sous la Présidence d'honneur de M. Charles Magny, Préfet de la Seine, et de M. Charles Trochu, Président du Conseil Municipal, les « Artisans d'Art du Cinéma » ont présenté au Cinéma Marbeuf trois films documentaires de leur nouvelle production, consacrés à Paris : *A travers Paris*, de Lucien Rigaux et Christian Chamborant, *Rue Bonaparte*, de René Ginot et *Vieilles places de Paris*, de Lucien Rigaux.

De nombreuses personnalités assistaient à cette intéressante projection. On lira dans une autre partie de ce journal le compte rendu de chacun des trois films qui font une large part à l'histoire de la capitale. Ils utilisent avec abondance les maquettes, les croquis et les estampes anciennes, et même, parfois, des scènes reconstituées, artificielles quelquefois contestable, cherchant ainsi, par divers procédés souvent ingénieux, à animer et à varier une présentation en elle-même difficilement cinématographique et un peu statique.

Dans de tels films, le rôle du cinéma se réduit à faire succéder sur l'écran des séries de vues plus ou moins immobiles ; le « mouvement » appartient à l'accompagnement musical et au commentaire.

La musique de *A travers Paris* et *Vieilles Places de Paris*, a été demandée à M. Louis Beydts qui a donné des pages agréables, claires, à la fois légères et élégantes. Le commentaire pose un problème plus délicat : il faudrait savoir s'écarter de la simple relation anecdotique et donner plus de place à la fantaisie, voire à la poésie.

Dans l'ensemble, les nouveaux documentaires de la production française manquent encore de cet élément nécessaire au cinéma : le mouvement, la vie. A ce point de vue, on appréciera l'effort de René Ginot qui, avec *Rue Bonaparte*, a réussi à faire un film varié, au rythme rapide, et aux scènes fort diverses, mais dont le sujet n'est pas suffisamment exposé ni logiquement construit.

P. M.

UN GRAND FILM SUR LA VIE  
DE MOZART VIENT D'ÊTRE  
COMMENCÉ A VIENNE

Le 28 mars, le metteur en scène Edouard von Borsody a commencé à Vienne la réalisation d'un grand film intitulé *Mozart*. Cette production de la Wien Film, qui sera distribuée en France par l'A. C. E., est interprétée par Hans Holt qui joue le rôle de Wolfgang Amadeus Mozart et par Winnie Markus dans celui de Constance. La direction musicale du film est assurée par Alois Melichar.

EN ALLEMAGNE  
RÈGLEMENTATION DES GÉNÉRIQUES DE FILMS

Limitation à 50 mètres et 7 cartons pour les grands films,  
à 18 mètres et 3 cartons pour les compléments

Berlin. — Afin d'économiser d'importantes quantités de pellicule vierge, le Président de la Reichsfilmkammer a pris, en date du 10 mars 1942, une ordonnance concernant les génériques des films. Cette ordonnance prévoit les clauses suivantes :

1° La longueur totale du générique ne doit pas dépasser 50 mètres pour les films de long métrage et 18 mètres pour les films de complément.

2° Le générique des films de long métrage ne doit contenir, en plus du titre avec l'indication de l'œuvre originale dont le film a été adapté, que les renseignements suivants :

- a) le nom de la Société productrice (un carton) ;
  - b) l'auteur du scénario et du découpage (un carton) ;
  - c) le metteur en scène (un carton) ;
  - d) le décorateur, le chef-opérateur, le compositeur de la musique (un carton) ;
  - e) les interprètes (2 cartons au maximum).
- Pour les films musicaux, on peut insérer un carton spécial avec le nom de l'auteur de la partition.

N.D.L.R. — A propos de cette ordonnance qui, en fait, limite les génériques des grands films à 50 mètres et 7 cartons, et ceux des courts sujets à 18 mètres et 3 cartons, nous croyons savoir que le C.O.I.C. prépare actuellement une réglementation concernant les génériques des films français. Cette mesure vient à point, et fera doublement œuvre utile : tout en économisant de la précieuse pellicule, elle mettra un frein nécessaire aux génériques démesurés dont les films

français souffrent depuis des années. On sait que sous prétexte de satisfaire aux exigences publicitaires des vedettes et des acteurs les génériques des films français comportent quelquefois jusqu'à 10 et 15 cartons d'une longueur totale de 75 mètres, ce qui, souvent, a provoqué des protestations fort justifiées du public. Les distributeurs, les exploitants et les spectateurs applaudiront unanimement à la réglementation des génériques. Nous reviendrons sur la question.

3° Le générique des films documentaires ou de complément ne doit comporter, en plus du titre, que les indications suivantes :

- a) le nom de la Société productrice (un carton) ;
- b) le nom de l'auteur du scénario et du découpage, de même que les collaborateurs scientifiques qui ont pris une part effective à la réalisation du film, le metteur en scène, l'opérateur et le compositeur musical (un carton).

4° La mention d'un interprète ou du réalisateur avant le titre du film signifie une distinction spéciale. Elle doit recevoir une autorisation de la Reichsfilmkammer.

5° Pour les films étrangers, en vertu de l'ordonnance sur le contingentement, le générique doit mentionner s'il s'agit d'un film parlé en allemand ou d'un film doublé en allemand ; dans ce dernier cas, le nom des acteurs qui ont doublé les rôles ainsi que le réalisateur de la post-synchronisation, doivent être portés sur un carton.

UNE IMPORTANTE SESSION  
DE LA CHAMBRE INTERNATIONALE DU FILM  
A EU LIEU A ROME LES 9 ET 10 AVRIL

L'ordre du jour a été l'avenir et la mission du cinéma européen

Rome. — Les 9 et 10 avril a eu lieu à Rome une session de la Chambre Internationale du Film. La réunion s'est tenue dans le grand centre cinématographique italien de Cinecittà. Quinze nations y étaient représentées : Allemagne, Belgique, Protectorat de Bohême et de Moravie, Bulgarie, Croatie, Danemark, Espagne, Hollande, Hongrie, Italie, Norvège, Roumanie, Slovaquie et Suède.

35.000 SALLES DE CINÉMA  
3 MILLIARDS ET DEMI  
DE SPECTATEURS EN EUROPE

Dans son discours d'ouverture de la session, le Comte Volpi di Misurata, Président de la Chambre Internationale du Film remercia toutes les personnes présentes qui avaient bien voulu répondre à son invitation. Il souligna ensuite que, pendant la guerre, des devoirs spéciaux incombaient aux producteurs de films européens. Parlant de l'activité de la C.I.F. depuis juillet dernier, le Comte Volpi salua les efforts de tous ses participants pour la formation d'un cinéma européen qui soit le moyen d'expression spirituelle de toutes les nations européennes.

MISSIONS DES PRODUCTEURS  
EUROPÉENS

Prenant ensuite la parole, M. Karl Melzer, Secrétaire Général de la C.I.F., déclara : « Les pays européens, maintenant que l'Amérique est en guerre avec notre continent, ont deux missions principales à accomplir : d'abord conduire sans dommage leur industrie cinématographique à travers la période de guerre, en présentant au public des films de qualité artistique, sains et réconfortants, sans négliger toutefois de lui faire compren-

dre la signification des événements actuels. La seconde mission incombant aux producteurs européens consiste, grâce à la collaboration de tous les pays réunis en la C.I.F., à profiter des possibilités de l'heure pour édifier une production continentale qui devienne rapidement une production de valeur mondiale, celle-ci étant cependant réalisée dans le cadre de chaque nation d'Europe ».

M. Volpi donna ensuite connaissance de la constitution d'une Section juridique de la C.I.F., à laquelle se trouvent associées d'éminentes personnalités du droit international en matière de films.

#### L'APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ CINÉMATOGRAPHIQUE EUROPÉEN

EST ASSURÉ POUR LA SAISON 1942-43

Le Dr Schwarz, Président de la Section Distribution, Exportation et Importation du Film de la C.I.F., présente un rapport sur la question de l'approvisionnement cinématographique du marché européen. Il fit connaître que celui-ci était complètement assuré pour la saison 1942-43. Dans cet approvisionnement figurent de nombreux films réalisés au cours des années précédentes, et qui n'ont pu sortir, en raison de la quantité de films américains qui existaient sur le marché.

D'ores et déjà, il est certain que 475 films seront réalisés en Europe au cours de la saison 1942-43. Naturellement, tous ces films ne seront pas exportables, mais, parmi ce nombre, il y aura la quantité nécessaire — entre 110 et 220 films — pour alimenter le continent européen. Le Dr Schwarz, souligna, d'autre part, que dans l'avenir, les adhérents de la Chambre Internationale du Film seraient particulièrement privilégiés en ce qui concerne le financement de la production, leur approvisionnement en pellicule vierge, et les facilités d'exportation. Naturellement, une parfaite solidarité doit régner entre les membres de la C.I.F. pour l'application des différentes mesures décidées par celle-ci.

Le Président de la Cinécitta, M. Luigi Freddi, au nom de la Section Production de la C.I.F., donna toutes les assurances nécessaires en ce qui concerne cette branche : tous les efforts seront faits pour réaliser des films dignes de la tradition culturelle de l'Europe et qui, par leur ampleur et leur qualité, rempliront toutes les exigences que l'on demande aux films internationaux.

A la suite de cette séance, les congressistes visitèrent les studios de Cinécitta et assistèrent à des prises de vues du nouveau film de Gémina, *Bengasi*.

#### RÉGLEMENTATION DE LA DURÉE DES SÉANCES ET DU MÉTRAGE DES GRANDS FILMS

Au cours de la séance qui eut lieu le 10 avril, furent exposés les résultats des travaux des différentes sections. La question la plus importante a été celle de l'exploitation cinématographique. Les Sections de la Distribution et de l'Exploitation se mirent d'accord pour fixer dans tous les pays à 2 heures et demie maximum la durée des séances cinématographiques. Celles-ci se composeront, en général, d'un grand film, d'un documentaire ou d'un film de court métrage et des actualités. Les sections de la Distribution et de l'Exploitation proposèrent à la

Section Production de ne pas produire de grands films ayant moins de 2.000 mètres et plus de 2.500 mètres. D'autres propositions furent faites concernant la réglementation de la construction des nouvelles salles, la location au pourcentage, et les prix minima de location.

Parmi les conclusions du Président de la C.I.F., mentionnons la nomination d'une commission chargée d'examiner et de résoudre les problèmes techniques afférant à l'échange des films entre nations. Le Président de la L.U.C.E., M. Fantecchi, a été nommé, d'autre part, Président de la Section des Films Documentaires et des Actualités. Enfin, on a décidé que, lorsque les films seraient doublés, on s'efforcera de garder les chansons et la musique de la version originale.

#### LA PROCHAINE EXPOSITION INTERNATIONALE DE VENISE

La réunion de la C.I.F. se termina par l'annonce de la X<sup>e</sup> Exposition Internationale du Film à Venise qui s'ouvrira le 30 août 1942, et qui durera deux semaines. Les pays participants seront classés en trois catégories, selon leur importance de production cinématographique. Les pays de la première catégorie ne devront pas présenter plus de cinq films de long métrage et six films de court métrage. Ceux de la deuxième catégorie présenteront au maximum deux films de long métrage et trois films de court métrage. Enfin, ceux de la troisième catégorie ne pourront projeter qu'un seul film de long métrage et deux courts sujets. Tous ces films devront être présentés en première exclusivité mondiale.

#### LE ROLE DU CINÉMA DANS L'EUROPE NOUVELLE

Le Comte Volpi prononça une allocution finale dans laquelle il remercia encore tous les participants à cette session de la C.I.F. « La Production cinématographique, conclut-il, n'est pas chose facile, et il est particulièrement malaisé de trouver une formule qui convienne simultanément à tous les pays. Il est hors de doute que la C.I.F. jouera un rôle important dans l'Europe nouvelle et qu'elle permettra au cinéma de trouver son équilibre ».

La session se clôtura par une réception des congressistes chez le Ministre italien de la Culture Populaire, M. Pavolini. Celui-ci remercia la C.I.F. pour le travail accompli au cours de cette session. « Dans la production cinématographique, dit-il, le mot européen a une vraie signification. Pour produire un film, on doit être européen, car nous avons à lutter contre une grande puissance : l'Amérique. Notre programme actuel doit être désormais : *Des films européens pour l'Europe*, il sera demain : *Des Films européens pour le Monde* ».

#### EMIL JANNINGS GRAND OFFICIER DE LA COURONNE D'ITALIE

Berlin. — M. Dino Alfieri, ambassadeur d'Italie à Berlin, vient de remettre à Emil Jannings, la Croix de Grand Officier de la Couronne d'Italie. Cette distinction a été accordée au célèbre acteur allemand en reconnaissance des services exceptionnels qu'il a rendus dans le domaine des relations culturelles entre l'Allemagne et l'Italie.

#### NOMINATIONS A TOBIS-FILMS, TOBIS-DEGETO et TOBIS-LACIFOR

Dans le cadre de la nouvelle organisation de l'Industrie cinématographique allemande, M. Erich Motzkus, Directeur-Gérant des Sociétés Tobis-Films S.A.R.L., Tobis-Degeto-Films S.A.R.L. et Acifor S.A.R.L., qui a dirigé ces affaires avec la compétence que l'on sait, a été appelé à une nouvelle position, particulièrement importante, dans le sud-est de l'Europe.

M. Motzkus a, de ce fait, donné sa démission comme Gérant de ces trois sociétés. Il sera remplacé par M. Richard Ehrst, qui est nommé Directeur-Gérant de ces trois firmes.

Sont en outre nommés gérants des trois sociétés :

— M. Friedrich Grell, et en remplacement de M. Paul Lehmann, également démissionnaire ;

— M. Gerhard Krone, M. René Lafuite et M. Raymond Maillet resteront, comme par le passé, fondateurs de pouvoirs des trois firmes, M. Pierre Aubry étant, en outre, désigné comme fondé de pouvoir de Tobis-Degeto S.A.R.L. et d'Acifor S.A.R.L.

#### DE NOUVEAUX FILMS FRANÇAIS SONT PROJETÉS EN BELGIQUE

Bruxelles. — Après *Premier Rendez-vous*, *Le Dernier des Six* et *Le Club des Soupriants*, présentés par l'Ufa, *L'Assassinat du Père Noël* et *Mam'zelle Bonaparte*, présentés par Tobis, de nouveaux films de la production française sont projetés en Belgique. C'est ainsi que l'Ufa annonce *Ne Bougez plus* et *Tobis Annette et la Dame blonde*, tandis que la maison Idéal Film prépare la sortie prochaine pour la région linguistique wallonne et le Grand Bruxelles de *Premier Bal* et *Histoire de rire*. Cette même société présentera également quelques-uns des plus récents films français achevés avant mai 1940 et qui n'avaient pas encore été projetés en Belgique : *Le Duel*, *Diamant noir*, *Sixième Etage* et *Campement 13*.

Enfin, la Société des Films Emka présente avec un très grand succès depuis quatre semaines au Métropole de Bruxelles le film français inédit en Belgique : *L'Empreinte du Dieu*.

#### QUATRE FILMS DU SERVICE GÉOGRAPHIQUE DE L'ARMÉE PRÉSENTÉS A VICHY

Vichy. — Le 7 avril, le Service Géographique de l'Armée a présenté à Vichy quatre films produits et édités par ses soins.

Le premier évoque des souvenirs de l'époque où les Croisés jalonnèrent la Syrie de châteaux-forts. Deux autres sont consacrés à l'activité des troupes coloniales et montrent les méharistes patrouillant dans le Sahara. Enfin, le dernier film retrace la vie d'un quartier de cavalerie actuel.

#### DOUZE JOURS EN ALLEMAGNE AVEC LES ARTISTES FRANÇAIS

Notre confrère Pierre Heuzé, Rédacteur en Chef de Ciné-Mondial, qui accompagnait les artistes de cinéma français au cours de leur voyage en Allemagne, a bien voulu nous donner la relation de ce voyage que nous publions ci-dessous.

Au nom de M. Carl Froelich, Président de la Reichsfilmkammer et en celui des producteurs de films de la Grande-Allemagne, des artistes français sont partis pour Berlin, Munich et Vienne afin de prendre contact avec les artistes allemands.

Ce groupe, qu'accompagnait le Dr Die-drich, comprenait six artistes, Danielle Darrieux, Viviane Romance, Juny Astor, Suzy Delair, Albert Préjean, René Dary; un scénariste, André Legrand, et un journaliste, Pierre Heuzé.

Les vedettes quittèrent Paris les bras chargés de fleurs et, pendant tout le voyage, l'atmosphère la plus sympathique ne cessa de régner. Albert Préjean, qui avait déjà tourné en Allemagne de nombreux films, servait à tous d'interprète. Reconnus, les artistes français étaient en cours de route l'objet de manifestations de sympathie qui illuminaient dans leurs yeux et sur leurs lèvres les plus photogéniques sourires.

A leur arrivée à Berlin, les artistes français furent reçus sur le quai de la gare par les représentants de l'Industrie allemande du film.

Ils retrouvèrent l'Hôtel Eden, bien connu de tous ceux qui, avant-guerre, furent déjà les hôtes cinématographiques de Berlin. C'est ainsi qu'Albert Préjean, dès le premier instant, rendit visite au bar et à la boutique de fleurs, deux endroits qui, pour lui, sont pleins d'anecdotes et de souvenirs.

La première après-midi fut consacrée au club de la Presse étrangère où les artistes furent reçus par le Dr Schmidt, entouré des représentants des grands journaux européens.

Les vedettes françaises visitèrent ensuite les grands studios de Télévision où ils assistèrent à des prises de vues saisissantes : un verrier, notamment, se livra devant eux à son travail d'art.

Le soir, Danielle Darrieux, Viviane Romance, Juny Astor, Suzy Delair, Albert Préjean, André Legrand et Pierre Heuzé étaient les hôtes de M. Carl Froelich qui les reçut en toute intimité dans sa belle maison champêtre de Dahlem. M. Carl Froelich n'était pas inconnu pour eux; on sait, en effet, qu'on lui doit, à Paris, le premier film parlant français : *La Nuit est à nous*.

La soirée suivante, les voyageurs assistèrent au Cinéma Marmorhaus, sur l'avenue du Kurfürstendamm, à la première représentation de *Premier Rendez-vous*. C'était, depuis la guerre, la première fois qu'on projetait un film français à Berlin. Et nos artistes furent les témoins à la fois émerveillés et troublés jusqu'au plus profond de leur cœur, du triomphe (le mot n'est pas trop fort) de cette production. En effet, bien que projeté en version originale parlée en français, ce film obtenait à ses moindres répliques un succès qui alla en s'amplifiant à mesure que l'œuvre d'Henry Decoin se déroulait sur l'écran. A la sortie, Danielle Darrieux fut longtemps acclamée et l'on dut séparer la foule enthousiaste qui, par milliers de mains, lui demandait de partout à la fois des autographes.

Danielle Darrieux déclara : — C'est une des meilleures et des plus fortes impressions de ma carrière!

A l'issue de cette manifestation de gala, les artistes se rendirent à l'invitation du Cercle des artistes allemands. Cette institution, dont on aimerait que la formule existât à Paris, groupe tous les arts. C'est un

foyer où règne l'amitié et où chacun, dans la spécialité qui lui est chère, rivalise d'émulation dans la plus parfaite camaraderie.

Le lendemain, départ pour U.F.A., où l'on visita de concert les splendides studios de Babelsberg, capitale européenne de l'Industrie du film.

Entre les artistes allemands et les artistes français, il y eut des rencontres émouvantes. Nos vedettes admirèrent principalement le conservatoire miniature où chaque aspirant « étoile » ou technicien peut apprendre son métier.

Ensuite, l'on assista aux prises de vues d'un très grand film de reconstitution historique : *Rembrandt*; ainsi qu'à la projection de plusieurs nouveaux films allemands.

Le soir, une réception intime, qui se prolongea fort avant dans la nuit, avait lieu chez le Ministre du Reich, le Dr Goebbels qui eut à cœur, pour honorer ses hôtes, de s'exprimer presque entièrement en français. Mme Goebbels parle d'ailleurs parfaitement notre langue. Le Ministre du Reich se mit au piano et Marika Röck, dont on aime la belle voix chaude, chanta, après qu'on eut assisté à la projection d'un film en couleurs dont elle est la protagoniste : *Les Femmes sont les Meilleurs Diplomates*.

Après une visite à Postdam, à « Sans Souci », et dans cette exquise région toute lumineuse de lacs, les artistes français partirent pour Vienne où ils furent reçus par le Reichssatthalter, M. Baldur von Schirack qui leur souhaita la bienvenue. Le soir même, ils assistaient dans la loge impériale à une représentation de *Salomé* du maître Richard Strauss qui tint lui-même à diriger l'orchestre. Il y eut, d'ailleurs, au foyer de l'Opéra, une réception intime où le grand compositeur échangea ses impressions avec nos vedettes.

Le lendemain, c'était la visite des importants studios de la Wien Film à Rosenhügel. On remarqua un très moderne studio de synchronisation, certainement unique en Europe par sa perfection matérielle. Jamais, en effet, on n'a pris un tel soin pour éliminer les sons parasites et feutrer les enregistrements qu'on veut recueillir. Un déjeuner réunit à nos vedettes la gracieuse Maria Holst, Christe Mardayn (qui n'est pas une inconnue pour nous puisqu'elle fut la vedette à Paris du *Drame de Shanghai*), Hilde Krahl, Siegfried Breuer, Gustav Ucicky, Gerhard Menzel, etc...

On assista ensuite aux prises de vues de *Revue* en 1910 (Wien 1910) que réalisait M. Erno avec Heinrich George et Rudolf Forster, puis à la projection de *Sang viennois*, une fastueuse opérette de Willy Forst avec Hans Moser, Fred Liewehr, Maria Holst et, le soir, on alla applaudir au théâtre Josefstadt, Christe Mardayn dans une opérette très riante et très musicale : *Meine Nichte Suzanne*.

Les artistes français quittaient Vienne dans un éblouissement car cette ville si accueillante possédait encore l'enviable privilège d'être éclairée la nuit.

Nos étoiles ne devaient pas recevoir à Munich un accueil moins chaleureux qu'à Berlin et qu'à Vienne.

En laissant de côté les visites officielles ou intimes qu'ils firent comme étrangers au cinéma, disons qu'aux studios de la Bavaria, ils devaient rencontrer la réception la plus fervente. Entouré d'artistes allemands comme Oscar Sima, Josef Sieber,

Henny Porten, Théo Linggen, etc., ils eurent le privilège d'assister à la présentation de *Premier Sous-Marin* et de *Karl Peters*, un film colonial des plus intéressants non seulement par les vues exotiques et le jeu des artistes noirs, mais encore par ses trucages; ils virent aussi le dernier film de Pabst. Ce metteur en scène n'a pas à être présenté. Qui ne se souvient de *L'Opéra de Qual' Sous*, et plus près de notre époque immédiate, de *L'Atlantide*. Le dernier film de Pabst est *Comédiens*. Les artistes français eurent le rare bonheur de voir une grande partie de cette production qui a pour interprètes Kate Dor-eh, Hilde Krahl, Henny Porten, Gustav Diessl.

Disons qu'ils tirèrent de ces images historiques un sentiment très artistique. C'était là cette manière truculente, vivante, inspirée qui n'appartient qu'à Pabst.

En outre, un film de terroir se déroula devant eux : *Anuschka* dont Hilde Krahl, Siegfried Breuer et Rolf Wanka sont les vedettes.

Tous ces films extrêmement dynamiques sont le témoignage magnifique que la production allemande, en dépit des heures pathétiques où l'Europe tout entière joue son destin, s'efforce d'exprimer ce qu'il y a d'es sentiel dans ses aspirations. Quel bel exemple! Comment les artistes français, qui ont vécu à Berlin, à Munich, à Vienne, des heures entièrement consacrées à l'art, n'en tiraient-ils pas le plus bel enseignement?

Si nous en jugeons par les confidences de Danielle Darrieux, d'Albert Préjean et de Viviane Romance, cela est extrêmement émouvant pour notre propre production... On peut dire que, par ce voyage, nos vedettes ont connu l'âme allemande dans ce qu'elle avait de plus compréhensif et de plus humain... Et c'est ainsi qu'ils ont pris conscience tout d'un coup que, dans l'avenir, pourvu que notre bonne volonté soit égale, la France avait sa plus grande chance!

Sans politique, mais placé sous le signe de l'esprit et de la beauté, ce voyage peut devenir le plus beau trait d'union entre deux grands peuples.

#### DES EXTÉRIEURS DE "GUÉPÉOU" ONT ÉTÉ TOURNÉS A PARIS

Le Professeur Carl Ritter, accompagné de l'acteur Andrews Engelmann et de son équipe technique, vient de passer une semaine à Paris où il a tourné quelques scènes d'extérieurs de son film *Guépéou*. On a pu voir Andrews Engelmann monter en marche dans un autobus place de la gare Saint-Lazare, passer en taxi devant la gare Saint-Lazare, passer en voiture place de la Concorde.

On sait que ce film tend à montrer l'activité extérieure du Komintern et ses ramifications en Europe. L'action se développe au cours des années 1939 et 1940 et se déroule en Suède, en Hollande, dans les Pays Baltes et en France.



INSTALLATIONS  
SONORES

Centralisation des Grandes Marques  
★ Dépannages - Entretien ★

TOUTES FOURNITURES  
POUR LA CABINE

Projecteurs ERNEMANN, BAUER et NITZCHE disponibles

## P R O D U C T I O N

## NOUVEAUX FILMS COMMENCÉS

## HUIT HOMMES DANS UN CHATEAU

Prod. et Distr. : SIRIUS

Genre : Policier.

Réalisation : Richard Pottier.

Dir. de prod. : Jacques Vitry.

Auteurs : Roman de Jean Kéry.

Décor. : Jean Aurenche.

Décors : Marie.

Chef-opér. : Million.

Techniciens : Assist. : Devaivre.

Opér. : Arignon, Goudard, Gleize.

Son : Vachet. Phot. : Lamare. Script : Clanchet. Mag. : Vernadet, Courtot.

Rég. : Tony Brouquère.

Interprètes : René Dary, Georges Grey, Jacqueline Gauthier, Aline Carola, Carnège, Brochard, Morel.

Cadre : Un château délabré.

Sujet : Un Français, ayant fait fortune en Amérique, fait naufrage sur le chemin du retour. Un étranger s'étant emparé de son testament tente de capter une partie de l'héritage. Ses manœuvres seront déjouées.

Studios : Photosonor (Opt. T.K.I.).

Commencé le : 13 avril 42.

## LA FEMME PERDUE

Prod. : CONSORTIUM DE PRODUCTIONS DU FILM

Distr. : CONSORTIUM DU FILM

Genre : Drame sentimental.

Réalisation : Jean Choux.

Dir. de production : A. Frapin.

Auteurs : Roman d'Alfred Machard.

Adapt. et dial. : A. Machard, J.-L. Bouquet, George André-Cuel, Robert Coulom.

Décor. techn. : E. Roussel.

Décors : Quignon.

Chef-opér. : Colas.

Techniciens : Assistant metteur en scène : Roussel. Ingén. du son : Perrin. Révisseur général : Ch. de Savoie. Opér. : Delattre. Assist. opér. : Dumaitre, Soullignac et Lemoigne. Photographie : Arceneaz. Assist. décorateur : Le Barbenchon. Script : Mme Jegou. Maquillage : Rey. Chef-monteur : Versein.

Interprètes : Renée Saint-Cyr, Jean Murat, Jean Galland, Roger Duchesne, Catherine Fonteney, Mme Fusier-Gir, Myno Burney, Monique Dubois, Pierre Labry, Mariotti, Guetary, France Ellvs, Marguerite Pierry.

Cadres : Une plage bretonne, Paris, le Val de Loire, de nos jours.

Sujet : Une jeune femme a eu un fils d'un marin. Par suite d'un malentendu, elle n'a plus jamais de nouvelles de celui-ci et, plus tard, épouse un brave garçon qui prend à son compte le fils. Mais le marin revient et réclame son enfant. Un bon curé de campagne résoudra ce conflit dramatique.

Studios : Buttes-Chaumont.

Commencé le : 15 avril 1942 au studio :

## LES VISITEURS DU SOIR

Prod. et Distr. : DISCINA

Genre : Fantastique.

Réalisation : Marcel Carné.

Auteurs : Scénario original de Jacques Prévert et Pierre Laroche.

Dial. : Jacques Prévert. Découpage techn. : Marcel Carné. Musique : Maurice Thiriet.

Administrateur : Lhomme.

Décors : Wakéwitch.

Chef-opér. : Roger Hubert.

Techniciens : Assist. : Pierre Sabas, Bruno Tirieux. Opér. : Fossart, Schneider. Son : Lebreton. Phot. : Aldo. Script. : Vita. Mag. : Paul Déan, Bordenave. Mont. : Rust. Régie : Hardwig, Basile.

Interprètes : Jules Berry, Arletty, Marie Déa, Fernand Ledoux, Alain Cuny, Marcel Herrand, Gabriel Gabrio.

Cadre : Un château au Moyen-Age.

Sujet : Le diable envoie deux émissaires pour troubler un jeune couple; ces émissaires tombent amoureux de ceux qu'ils doivent tourmenter et le diable est vaincu.

Studios : Saint-Maurice.

Commencé le : 27 avril 42 en extérieurs à Venec.

## OU VA LA PRODUCTION FRANÇAISE ?

## LES FILMS QUE NOUS VERRONS LA SAISON PROCHAINE

Il semble intéressant, au début de ce printemps, alors que de nombreux films sont en voie d'exécution et un grand nombre de projets en préparation, d'examiner la tendance actuelle de la production cinématographique française, et de passer en revue le genre de sujets ayant retenu l'attention de nos producteurs et réalisateurs.

Dès le premier abord, il apparaît que dans l'ensemble, les scénarios qui vont être tournés ne répondent pas toujours exactement au genre dont le Cinéma français a le plus grand besoin pour soutenir son prestige et défendre sa réputation. On regrettera tout particulièrement le manque de discernement de certains producteurs qui ne savent pas retenir, parmi les sujets qui leur sont proposés, les œuvres de fond, susceptibles de contribuer au redressement national en donnant aux foules le goût de l'énergie, de l'effort et du travail bien fait.

Les pièces de théâtre à succès vont revivre très nombreuses sur nos écrans; ce fameux « théâtre filmé », contre lequel se sont insurgés à maintes reprises les critiques, continue à dominer les programmes. Certaines de ces réalisations ont été fort réussies, leur succès est assuré d'avance, ce qui explique les raisons pour lesquelles elles attirent si souvent nos producteurs. C'est ainsi qu'après L'Amant de Bornéo et La Loi du Printemps, tirée de la pièce de Népote « Les Petits », nous verrons Romance à Trois, inspiré de « Trois et Une » de Denys Amiel, Les Affaires sont les Affaires, d'Octave Mirbeau, La Grande Aventure, d'après « Mademoiselle de Panama », de Marcel Achard, et Secrets de Famille, adapté de « L'Avocat », de Brieux.

Le film policier occupe également une place importante. Georges Simenon a fourni le très bon scénario des Inconnus dans la Maison, Pierre Véry, celui de L'Assassin à la Nuit et de Madame et le Mort; Maurice Aubergé, celui de Dernier Atout. Signé : Illisible, de Jean Boyer, amène un élément nouveau dans ce genre, les prétendus coupables étant un groupe de jeunes filles. Huit Hommes dans un Château, de Jean Kéry, est le premier film d'une série dans laquelle on retrouvera le même couple de policiers.

Peu de romans ont inspiré des scénarios. Citons parmi ceux-ci Le Lit à Colonne, de Louise de Vilmorin, Le Mariage de Chiffon, de Gyp, Andorra, d'après les « Hommes d'Airain » d'Isabelle Sandy, La Foire aux Femmes, de Dupé, Graine au Vent, de Lucie Delarue-Mardrus, La Femme perdue, d'Alfred Machard et Pontcarral, d'Albéric Cahuet.

Parmi les scénarios originaux, il faut mentionner Le Destin fabuleux de Désirée Clary, de Sacha Guitry, film en plusieurs époques, selon la formule chère à cet auteur, relatant la vie de la première fiancée de Bonaparte. Le Journal tombe à Cinq Heures, sur les milieux du journalisme, de O. P. Gilbert; La Grande Espérance, de Léon Poirier, grande fresque sur les premiers temps du Christianisme; Mousse, de Bernard Luc, montrant la vie des « Cadets de l'Océan ». Les Visiteurs du Soir, de Jacques Prévert et Pierre Laroche, font revivre une « diablerie » du Moyen-Age; Femmes de Bonne Volonté, de Maurice Gleize, montre l'effort d'une femme de prisonnier pour continuer l'œuvre de son mari pendant sa captivité; La Nuit fantastique, de Louis Chavance, est l'histoire d'un rêve fantaisiste; Croisières Sidéales, de Pierre Guertais, nous transporte dans la stratosphère. De Pierre Guertais également, L'Homme qui joue avec le Feu montre l'utopie d'un homme qui a décidé de guérir ses semblables du mal d'amour. Idée nouvelle aussi celle de François Campeaux qui, dans Le Voile bleu, met nos bonnes vieilles « nounous » à l'honneur. Une jeune femme auteur, J. de Marichalar, voit son premier scénario porté à l'écran avec Vie privée, qui retrace un conflit psychologique de la vie d'une artiste. L'influence bienfaisante des enfants est traitée par Charles Vildrac dans L'Ange gardien et par Edianto dans Forte Tête. La gaieté est représentée par Simplot de Carlo Rim.

Citons aussi, parmi les projets, Une Fausse Maîtresse, de André Cayatte; Céleste Mogador, La Belle Frégate, Retour de Flamme, L'Ange de Minuit, Tote et sa Chance.

Revenons, parmi tous ces sujets, sur quatre films dans lesquels le merveilleux et l'irréel occuperont un rôle prépondérant, se prêtant à de nombreux effets techniques et permettant ainsi à la mise en scène de s'enrichir d'éléments nouveaux susceptibles d'ajouter un très grand intérêt à ces productions. Il s'agit de La Nuit fantastique, réalisée par Marcel L'Herbier, de Croisières Sidéales, premier film du jeune metteur en scène André Zwobada, du Lit à Colonne, que tourne actuellement Roland Tual et des Visiteurs du Soir que commence Marcel Carné.

Nous regrettons de ne pouvoir classer en un paragraphe, après cette longue énumération, les films, non pas de propagande, mais d'inspiration nationale, capables de contribuer à l'élan de redressement dont le besoin se fait sentir si impérieusement dans notre pays et sans lequel rien de bon ne peut être attendu de l'avenir.

## LE TRAVAIL DANS LES STUDIOS

## BUTTES-CHAUMONT

LE LIT A COLONNES (Synops.)

Réal. : Roland Tual. Int. : Fernand Ledoux, Michèle Alfa, Odette Joyeux, Jean Marais, Jean Tissier, Emmy Lynn, Mila Parély, Georges Marchal, Pierre Larquey et Valentine Tessier.

Commencé le : 16 mars 42. F. T. : N° 36.

LA FEMME PERDUE (Consortium de Productions de Films).

Réal. : Jean Choux. (Voir fiche technique ci-contre).

A LA BELLE FREGATE (Régina).

Réal. : A. Valentin. Int. : Michèle Alfa, René Dary, René Lefèvre.

Commencé le : 24 avril 42.

## EPINAY

L'HOMME QUI JOUE AVEC LE FEU (Industrie Cinémat.).

Réal. : Jean de Limur. Int. : Ginette Leclerc, Aimé Clariond, Jean Davy.

Commencé le : 31 mars 42. F. T. : N° 38.

## FRANCEUR

DERNIER ATOUT (Essor Cinématographique).

Réal. : Jacques Becker. Int. : Mireille Balin, Raymond Rouleau, Pierre Renoir, Georges Rollin.

Commencé le : 23 mars 42. F. T. : N° 36.

FRANÇOIS-1<sup>er</sup>

LE VOILE BLEU (Cie Générale Cinémat.).

Réal. : Jean Stelli. Int. : Gaby Morlay, Elvire Popesco, Pierre Larquey, Alerme, Aimé Clariond.

Commencé le : 15 avril 42. F. T. : N° 38.

## PHOTOSONOR

HUIT HOMMES DANS UN CHATEAU (Sirius).

Réal. : Richard Pottier. (Voir fiche technique ci-contre).

## SAINT-MAURICE

ROMANCE A TROIS (Richebé).

Réal. : Roger Richebé. Int. : Fernand Gravey, Simone Renant, Bernard Blier, Denise Grey.

Commencé le : 7 avril 42. F. T. : N° 38.

## NICE (Victorine)

L'ASSASSIN A PEUR LA NUIT (Discina).

Réal. : Jean Delannoy. Int. : Mireille Balin, Jules Berry, Jean Chevrier, Louise Carletti.

Commencé le : 4 mars 42. F. T. : N° 38.

## EXTERIEURS

## ALGÉRIE (Touggourt)

FEMMES DE BONNE VOLONTÉ (Générale Française Cinémat.).

Réal. : Maurice Gleize. Int. : Madeleine Sologne, Jean Marchat, Pierre Renoir, Gabrielle Dorziat.

Commencé le : 25 mars en extérieurs. F. T. : N° 36.

## COTE D'AZUR

MOUSSES (S.N.E.G.).

Réal. : Jean Dréville.

## VENEC

LES VISITEURS DU SOIR (Discina).

Réal. : Marcel Carné (Voir fiche technique ci-contre).

## VENDEE

LA FOIRE AUX FEMMES (S.U.F.).

Réal. : Jean Dréville.

16<sup>m</sup>/M SCHÉMAS ANIMÉS TITRES

FRED JEANNOT

86, R. DE SÈVRES - PARIS (VII<sup>e</sup>)

## FILMS EN COURS DE RÉALISATION

## AUX BUTTES-CHAUMONT

## ROLAND TUAL TOURNE « LE LIT A COLONNES »

C'est dans le décor du « Grand Café », dont la maquette de Gustave Stoskopf remporta le prix du concours de décors du Lit à Colonne, que Roland Tual vient de tourner quelques scènes importantes de ce film dramatique, adapté du roman de Mme Louise de Vilmorin. Une réception brillante, à laquelle assistaient de nombreuses personnalités de l'industrie cinématographique et les journalistes, a permis de contempler la réalisation effective de ce décor dont chacun connaissait déjà la maquette.

Tous les éléments qui contribuent à la production de ce film permettent de croire que Le Lit à Colonne constituera une œuvre de classe, tant au point de vue dramatique qu'artistique. Le sujet, tout empreint d'une atmosphère fort originale qui se place dans l'ambiance surannée de l'époque 1880, l'interprétation de premier ordre avec Fernand Ledoux, Valentine Tessier, Jean Tissier, Jean Marais, Odette Joyeux, Michèle Alfa, Mila Parély, Emmy Lynn, Pierre Larquey, Georges Marchal, le dialogue de Charles Spaak, les décors de Piménoff, les costumes de Christian Dor, la musique de Jean François, et les prises de vues de Montazel sont autant d'éléments qui permettent de prédire la réussite de ce film dont Roland Tual, qui connaît à fond le métier de la production, assume la réalisation avec un soin minutieux.

Dans quelques jours, on tournera aux studios des Buttes-Chaumont, les scènes du bal qui tiennent une place primordiale dans l'intrigue imaginée par Mme de Vilmorin.

## ALBERT VALENTIN A COMMENCÉ « A LA BELLE FRÉGATE »

Après La Maison des Sept Jeunes Filles et La Femme que j'ai le plus aimée, MM. Pierre O'Connell et Arys Nissotti commencent pour Régina-Production un nouveau film, A la Belle Frégate, scénario original et dialogue de Charles Spaak, mise en scène d'Albert Valentin, musique d'Arthur Hoérée. Pour ce film, le décorateur René Renoux a édifié de grands décors au studio des Buttes-Chaumont.

Déjà Michèle Alfa, René Lefèvre, René Dary sont engagés; d'autres artistes en renom signeront incessamment.

Cette œuvre importante comportera de nombreux extérieurs dont certains sur la côte méditerranéenne, aux environs de Saint-Tropez et en mer.

## EN PROVENCE

## MARCEL CARNÉ A COMMENCÉ « LES VISITEURS DU SOIR »

Mi-ironique, mi-fantastique, ce sujet est inspiré des vieilles légendes françaises; de ces diableries transmises de générations en générations par la bouche de nos grand-mères et dont certains bercèrent nos rêves d'enfant.

Pierre Laroche et Jacques Prévert ont écrit, en collaboration, le scénario original des Visiteurs du Soir, que Marcel Carné réalise pour Discina. Un très gros effort de réalisation est prévu, tant au point de vue des décors, que des costumes, pour illustrer cette féerie dont l'intrigue se situe à l'époque médiévale. Le décorateur Wakéwitch a conçu des ensembles de grande envergure, entre autre un château fortifié, avec ses hauts murs flanqués de tours et son traditionnel pont-levis. C'est aux environs de Venec, dans la montagne provençale, que se dressera cette reconstitution grandiose. Toute la troupe y séjournera pendant plusieurs semaines avant de venir, vers le 18 mai, travailler aux studios de Saint-Maurice.

Jules Berry personnifiera le « Diable », Arletty sera un charmant ménestrel, Marie Déa, Fernand Ledoux, Alain Cuny, Marcel Herrand et Gabriel Gabrio compléteront la distribution. Ils porteront des costumes dessinés spécialement pour eux avec un grand souci de l'époque.

Ce film permettra à Marcel Carné et à l'opérateur Roger Hubert d'utiliser toutes les ressources du cinéma pur et de la technique, apparitions, disparitions, truccages, ralenti, etc...

## LA FOIRE AUX FEMMES

Jean Dréville a commencé le 11 avril, en Vendée, pour la S.U.F., la réalisation de La Foire aux Femmes. D'après le roman de Gilbert Dupe. Les prises de vues se poursuivront pendant plusieurs mois afin de montrer les marais vendéens à des périodes de l'année très différentes.

## MOUSSES

Les principaux interprètes de Mousse, dont Jean Dréville va commencer à Toulon le 27 avril la réalisation de La Foire aux Femmes, d'après le roman de Gilbert Dupe. Les prises de vues se poursuivront pendant plusieurs mois afin de montrer les marais vendéens à des périodes de l'année très différentes.

## ROMANCE A TROIS

La musique de cette production des Films Roger Richebé est écrite par Jacques Metéhen. Des extérieurs seront tournés sur l'autodrome de Monthéry.

## LE VOILE BLEU

Les prises de vues de ce sujet original sont en cours aux studios François-1<sup>er</sup>. Gaby Morlay joue le rôle d'une « Nounou » inlassable de dévouement et souvent déçue dans son attachement à ses nourrissons. Une très belle interprétation réunit dans cette production de la Compagnie Générale Cinématographique, Elvire Popesco, Marcelle Géniat, Renée Devillers, Pierre Larquey, Alerme, Aimé Clariond. Jean Stelli dirige la mise en scène.

## P R O D U C T I O N

## FILMS EN PRÉPARATION

## PROJETS AUTORISÉS

LA FAUSSE MAÎTRESSE (Continental Films).

TOTTE ET SA CHANCE (Continental Films).

RETOUR DE FLAMME (Général Films).

GRAINE AU VENT (Lux).

LES AFFAIRES SONT LES AFFAIRES (Moullins-d'Or).

CELESTE MOGADOR (Pathé).

PONTCARRAL (Pathé).

L'ANGE DE MINUIT (Sirius).

MADAME ET LE MORT (Sirius).

LA GRANDE AVENTURE (Synops).

SECRETS DE FAMILLE (F. Rivers).

## PIERRE BLANCHAR CRÉERA A L'ÉCRAN « PONTCARRAL »

Pathé-Cinéma prépare actuellement la réalisation d'un très grand film d'époque, Pontcarral, tiré du beau roman d'Albéric Cahuet. Bernard Zimmer a écrit l'adaptation et les dialogues de ce roman d'amour, renfermant une action intense qui se déroule sous la Restauration. Jean Delannoy, qui tourne actuellement L'Assassin à la Nuit, réalisera cette production dont les extérieurs seront tournés à la fin du mois de mai en Dordogne, dans la région de Sarlat.

Pierre Blanchar incarnera le héros du film, colonel de l'Empire, qui trouva plus tard la mort dans la campagne d'Algérie, après avoir mené une existence passionnée. Annie Ducaux créera le beau rôle de Carlone et une jeune artiste encore inconnue, Suzy Carrier, que le service artistique de cette société « prépare » depuis six mois en vue de l'interprétation du personnage de Sybille, y fera ses débuts.

Pour reconstituer l'époque, dans le cadre même où se déroule l'action, de nombreux costumes ont été dessinés par Annenkoff. C'est Piménoff qui a été chargé de créer les vastes ensembles décoratifs exigés par le scénario. Cette production, dirigée par Christian Stengel, aura comme opérateur Christian Matras.

M. Borderie, qui dirige les services de production de Pathé-Cinéma, a bien voulu nous donner ces premiers détails et nous dire l'importance qu'il attachait à ce nouveau film, dont la réalisation exigera une très importante mise en scène.

## LA GRANDE AVENTURE

Inspiré de la pièce de Marcel Achard, « Mademoiselle de Panama », qui vient de connaître une belle carrière au théâtre des Mathurins, ce film sera réalisé par Christian-Jaque pour la Synops dans le courant de l'été. Une très large adaptation est prévue par l'auteur pour ce sujet qui se déroule pendant la période « française » de la construction du célèbre canal.

## SECRETS DE FAMILLE

Adaptée de la pièce de Brieux, « L'Avocat », cette production Rivers sera réalisée dans le courant du mois d'août.

## A ÉPINAY

## JEAN DE LIMUR RÉALISE « L'HOMME QUI JOUE AVEC LE FEU »

Pierre Guertais a imaginé le scénario original de L'Homme qui joue avec le Feu, production de l'Industrie Cinématographique que Jean de Limur réalise actuellement à Epinay. L'adaptation et les dialogues sont de Pierre Bost, les décors de Jules Garnier. Le chef-opérateur est Isnard.

C'est dans une sorte de clinique, où l'on s'efforce de guérir le mal d'amour, que se déroule la majeure partie de ce film. Aimé Clariond y apparaît sous les traits d'un homme déçu par une passion malheureuse et qui a entrepris de guérir ses semblables de leurs déceptions amoureuses. Ses belles théories aboutiront à un échec complet et la passion se déchaînera parmi les pensionnaires de sa clinique, établie dans le cadre majestueux d'une vieille abbaye. Jacqueline Laurent et Jean Davy, venus chercher l'oubli dans ces vieux murs n'y parviendront pas. Ginette Leclerc y amènera la perturbation et Georges Marchal l'amour sincère.

Ce sujet très différent de tous ceux qui nous sont généralement proposés se nuancera parfois d'une teinte d'humour, malgré les nombreux éléments dramatiques qu'il renferme.

## DOCUMENTAIRES

## UN NOUVEAU DOCUMENTAIRE SPORTIF : DE MARCEL MARTIN : « FORCES SUR LE STADE »

Marcel Martin, qui réalisa ce remarquable documentaire sportif, L'Appel du Stade, tourne actuellement un nouveau film qui est, pour ainsi dire, la suite et le complément du premier : Forces sur le Stade (titre provisoire). Ce film, dont le scénario et le dialogue ont été écrits, comme pour L'Appel du Stade par Jean-George Ariol, tend à prouver que les adultes, eux aussi, doivent pratiquer le sport; le film montrera comment l'ouvrier, l'employé, le dactylo peuvent, après leur travail, retrouver un bon équilibre physique et la détente qui leur manque trop souvent, en ayant à leur disposition, proche de leur lieu de travail, un terrain d'entraînement où ils pourront s'aérer à la sortie même de l'usine. Des scènes ont été tournées à la piscine de Pantin, en présence de la Presse cinématographique, et du champion Jean Taxis, Directeur de cette piscine.

FORCES SUR LE STADE

Distribution : PATHE-CONSORTIUM-CINEMA

Genre : Documentaire sportif.

Réalisation : Marcel Martin.

Scénario et Dialogue : Jean-George Ariol.

Dir. de prod. : Dr Ardoin.

Opérateurs : Lucien Joulin et Maurice Pecqueur.

Techniciens : Assist. opér. : Hubert des Francs. Régie : André Chabrol. Montage : Yvonne Martin.

Technique sportive : Bouvyer.

# EXPLOITATION

## RECETTES DES SPECTACLES DE PARIS EN 1939, 1940 ET 1941

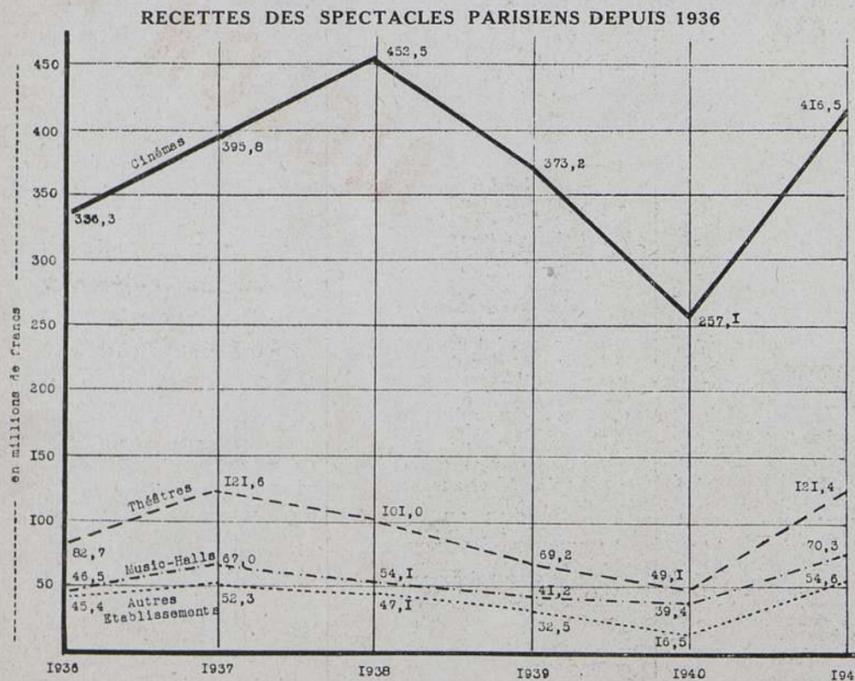
Nous reproduisons ci-dessous, d'après le Bulletin de la Statistique Générale de la France (mars 1942), les résultats communiqués par l'Administration Générale de l'Assistance Publique, pour tous les spectacles soumis au Droit des Pauvres (en milliers de francs).

Années	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octobre	Nov.	Déc.	Année entière.
<b>Théâtres.</b>													
1939.	11 538	10 267	9 804	9 253	10 183	6 040	3 299	2 734	—	445	1 600	4 114	69 277
1940.	4 676	5 670	8 405	6 048	2 737	136	55	523	1 692	3 820	5 907	9 433	49 102
1941.	8 447	10 014	11 683	11 172	9 576	8 835	4 977	4 991	9 194	12 248	16 215	14 048	121 400
<b>Cinéma</b>													
1939.	45 205	39 903	46 135	44 590	39 114	30 245	34 373	25 567	6 369	14 783	19 519	27 453	373 256
1940.	25 990	27 716	35 754	30 313	20 539	5 421	5 898	10 448	17 872	23 187	25 663	28 313	257 114
1941.	26 288	28 859	34 351	35 432	34 887	27 380	28 182	36 970	33 713	42 018	45 936	42 484	416 500
<b>Music-Halls.</b>													
1939.	5 182	4 405	4 286	5 089	4 747	3 631	4 188	3 181	24	300	1 608	4 621	41 262
1940.	4 155	3 461	4 083	3 001	1 346	44	965	1 947	3 426	4 980	5 843	6 198	39 449
1941.	4 585	5 683	6 518	6 410	6 376	5 140	3 330	4 702	5 516	7 238	8 324	6 560	70 382
<b>Autres établissements.</b>													
1939.	5 570	5 285	5 421	4 205	2 967	2 035	2 957	1 905	13	109	536	1 551	32 554
1940.	1 388	1 410	1 803	1 415	437	10	38	584	2 100	2 269	2 458	2 683	16 595
1941.	2 364	2 666	3 759	4 251	4 933	4 596	3 834	5 095	5 593	5 153	6 356	6 096	54 696
<b>Total des recettes.</b>													
1939.	67 495	59 860	65 646	63 137	57 011	41 951	44 817	33 387	6 406	15 637	23 263	37 739	516 349
1940.	36 209	38 257	50 045	40 777	25 059	5 611	6 956	13 502	25 090	34 256	39 871	46 627	362 260
1941.	41 684	47 222	56 311	57 265	55 772	45 951	40 323	51 758	54 016	66 657	76 831	69 188	662 978

Pour compléter cette information, nous rappellerons que les recettes totales des spectacles de Paris-Ville ont été en milliers de francs :

1936.	511.090
1937.	643.655
1938.	654.848

Les courbes des recettes annuelles pour les quatre catégories de spectacles groupées dans le tableau ci-dessus s'établissent ainsi pour la période 1936-1942 :



Il est bon de préciser que le chiffre *théâtres* comprend les recettes des théâtres subventionnés et non subventionnés; que le chiffre *autres établissements* comprend les

établissements mixtes, les cabarets, cirques, associations de concerts, musées et attractions, bals, vélodromes et skatings. Les combats de boxe ne sont pas enregistrés dans les recettes ci-dessus.

A ceux de nos lecteurs qui se reporteront à la dernière courbe des recettes publiée dans *La Cinématographie Française* (30 septembre 1938, N° 1039, page 79) et donnant les tracés depuis 1926, nous signalerons que les diverses catégories de spectacles n'y sont pas groupées de la façon actuelle. Notamment les music-halls et les concerts étaient additionnés et les théâtres divisés en deux catégories.

La courbe concernant les cinémas de Paris y est exacte et se raccorde à celle que nous publions aujourd'hui.

### REPRISE DE "LA PISTE DU SUD" A L'AUBERT-PALACE

Après *La Fiste du Nord*, voici celle du Sud. En effet, depuis le 15 avril, l'Aubert-Palace de Paris projette en exclusivité une reprise du film de Pierre Billon, *La Piste du Sud*, que distribue Régina. Cette production, adaptée du roman de O. P. Gilbert, fut tournée en plein Sahara : ses interprètes sont J.-L. Barrault, Albert Préjean, Pierre Renoir, René Lefèvre, Jacques Baumer et Ketti Gallian.

### A ENGHEN A ÉTÉ INAUGURÉ LE CINÉMA «ILE-DE-FRANCE»

A la suite des transformations effectuées au cinéma Hollywood, 21, Grande-Rue à Enghien, cette salle s'appellera désormais le cinéma *Ile de France*, ce nom s'harmonisant avec la nouvelle décoration de cette salle.

L'inauguration de l'« Ile de France » d'Enghien, qui appartient à M. Charles Condroyer, directeur-propriétaire du *Magic* et du *Vox* d'Épinay-sur-Seine, a eu lieu le mardi 14 avril avec le film de Léon Poirier : *Brazza*.

### CLERMONT-FERRAND

Clermont-Ferrand compte dix salles de cinéma de capacité, de formule, et de public variés, plus deux salles dans la proche banlieue : le *Ciné Star* à Chamalières et l'*Etoile-Palace* à Montferrand.

Les salles de Clermont peuvent se répartir ainsi :

**Salles centrales :** *Capitole*, qui a passé avec de très belles recettes *Le Dernier des Six*, l'*A.B.C.* : gros succès de *La Maison des Sept Jeunes Filles* et de *Péchés de Jeunesse*, le *Mozart*, le *Caméo*, le *Rex*, le *Cinémore*.

**Autres salles :** Le *Lux* (près de la gare), le *Rialto*, le *Vox*, le *Ciné-Globe* plus populaires.

A. J. Cauliez.

### MARSEILLE

Le *Pathé-Palace*, qui donnait chaque semaine, en plus de son programme cinématographique, d'excellentes attractions scéniques, vient de changer sa formule d'exploitation : non seulement les attractions sont supprimées, mais le spectacle sera désormais permanent de 14 h. à 23 h.

E. T.

### TOULOUSE

M. André RAMLOT, bien connu des exploitants toulousains, a été désigné par la Société Régina-Distribution comme directeur de son agence de Toulouse en remplacement de M. BOGAERT.

R. B.

# NOUVEAUX FILMS DOCUMENTAIRES

**FRANÇAIS : VOUS AVEZ LA MÉMOIRE COURTE**  
Documentaire de propagande 35 min.

Origine : Française. Prod. : Secrétariat Général à l'Information. Réal. : Jean Morel et Jacques Chavannes. Présent. : Paris, 9 avril 42.

Ce film de propagande, présenté au Cinéma de l'Exposition « Le Bolchevisme contre l'Europe », et réalisé par le Secrétariat Général à l'Information, constitue un remarquable document historique sur l'activité du bolchevisme et du communisme en Europe depuis la Révolution russe de 1917. Entièrement composé de vues authentiques, extraites des actualités et des archives cinématographiques de différents pays, ce film nous présente d'abord de saisissantes images de l'avènement au pouvoir de Lénine et de la bolchevisation et ses exécutions. Des schémas montrent ensuite comment le communisme, sous l'action de Moscou, s'étendit à l'Europe : journées rouges de Berlin avec la révolution spartakiste de 1919, grèves en France, agitation dans les autres pays. Ce sont maintenant les tragiques images de la Guerre d'Espagne, puis celles — tristement évocatrices — des défilés rouges à Paris en 1936 avec les poings levés.

Le film retrace ensuite, en rapide raccourci, les événements de ces dernières années, Munich, septembre 1939, juin 1940.

Violent réquisitoire contre le communisme et le bolchevisme dont il dénonce les ravages, le film se termine par un vibrant appel à l'union des Français et leur demande de se grouper autour du Maréchal.

**A TRAVERS PARIS**  
Documentaire pittoresque (G) C.F.F.D. 31 min.

Origine : Française. Prod. : Artisans d'Art du Cinéma (A.A.C.). Réal. : Lucien Rigaux et Christian Chamborant. Musique : Louis Beydts. Opér. : Daniel Chacun. Présent. : Marbeuf, 16 avril 42.

Agréable visite descriptive et pittoresque aux principaux édifices historiques de Paris, sans autre prétexte, ni autre lieu que le voisinage ou des rapprochements chronologiques. Visite aux principaux vestiges des âges disparus, notamment des vastes et détruits, surtout au XIX<sup>e</sup> siècle et jusqu'à nos jours. Quelques églises, des parties du Louvre, quelques rares hôtels évoquent seuls sous nos yeux le Paris du Moyen-Âge, de la Renaissance et de l'époque classique. Les Arènes, Cluny, Notre-Dame (quelques belles vues assez originales), la Sainte-Chapelle, le Palais de Justice, Saint-Germain-des-Près, Carnaavalet et l'Arc de Triomphe.

**REGARDS SUR LE JAPON**  
Documentaire géographique (G) A.C.E. 25 min.

Origine : Japonaise. Réal. : Kawaguchi. Sortie : Normandie avec *Annette et la Dame blonde* (16 mars 42).

Reportage complet sur le Japon moderne, son activité industrielle, les contrastes pittoresques entre le modernisme le plus actuel et le traditionnelisme fidèle aux anciens usages. Aspect architectural des bâtiments modernes; défilés de troupes et revues militaires. Éducation de la jeunesse. Industries de la pêche; culture des fruits... Quelques beaux aspects de la campagne et de la montagne; sports d'hiver.

**LA RUE BONAPARTE**  
Documentaire pittoresque (G) A.A.C. 23 min.

Origine : Française. Prod. : Artisans d'Art du Cinéma (A.A.C.). Réal. : René Ginot. Musique : I. Sylviano. Opér. : Batton. Présent. : Marbeuf, 16 avril 42.

De la Seine aux jardins du Luxembourg, cette petite rue parisienne, assez provinciale, échelonne ses monuments, ses demeures historiques, ses grands souvenirs, ses ombres familières. Les évocations sont d'un mélange souvent heureux, d'estampes anciennes, de croquis et de vues directes. L'hôtel habité par le Maréchal Lyautey; l'École des Beaux-Arts, l'Académie de Médecine voisine; puis vient la « zone d'art religieux » avec ses magasins d'images et d'objets de piété; l'Église Saint-Sulpice et son Séminaire occupé, depuis la Séparation, par les Finances. Des scènes reconstituées évoquent un peu lourdement le souvenir de Bossuet, de Manon Lescaut visitant des Grioux retiré au Séminaire, et de la Mimi Pinson de Musset... mais, dans l'ensemble, l'histoire et l'actualité voisinent agréablement.

**SPORTS NAUTIQUES**  
Documentaire sportif (G) C.F.F.D. 21 min.

Origine : Française. Product. et Réal. : Lucien Rigaux. Musique : Georges van Parys. Sortie : Max-Linder, le 7 mars 42, avec *Pension Jonas*.

**LES VERRERIES DE MURANO**  
Documentaire instructif (G) FRANCINEX 15 min.

Origine : Italienne. Musique : Ermini. Sortie : Balzac, 11 mars 42, avec *La Fille du Corsaire*.  
Documentaire intéressant sur les célèbres verreries de Murano, en Italie; celles-ci, déjà florissantes au XIX<sup>e</sup> siècle, nous sont montrées en pleine activité : on voit les artistes au travail et les plus beaux spécimens de leur production.

**VIEILLES PLACES DE PARIS**  
Documentaire pittoresque (G) ECLAIR-JOURNAL 27 min.

Origine : Française. Prod. : Artisans d'Art du Cinéma (A.A.C.). Réal. : Lucien Rigaux et Jean Régier. Musique : Louis Beydts. Opér. : Géo Blanc et Gilbert Grosjean. Présent. : Marbeuf, 16 avril 1942.

Un plan montre d'abord les principales places historiques de Paris échelonnées parallèlement à la Seine. Viennent des séries d'images extraites de collections d'estampes ou de tableaux connus représentant l'aspect ancien des vieilles places de Paris, les événements qui s'y sont déroulés, leurs transformations et leur aspect actuel. Ce sont les places du Trône, de la Bastille, des Vosges, de Grève, Dauphine, Vendôme, du Carrousel, de la Concorde et de l'Étoile. Cette promenade est agréable et menée sur un train alerte.

UNE PRODUCTION

# HORTSON

UN PROJECTEUR A GRANDE CROIX DE MALTE

LECTEUR DE SON A TAMBOUR TOURNANT TYPE ENREGISTREMENT

COMPTOIR GENERAL MATERIEL CINEMATOGRAPHIQUE

LE 16<sup>MM</sup> / M

60-62, rue d'Hauteville, PARIS - TAI. 50-85

AIGLON 42

PROGRAMMES DES SALLES D'EXCLUSIVITE DANS LES GRANDS CENTRES REGIONAUX

PARIS

(La date qui suit le titre du film est celle de la première représentation.)
Avenue: La Sonde de Butterfly (1er avril).
Aubert-Palace: La Piste du Sud (reprise) (15 avril).
Balzac: Dernière Aventure (25 mars).

LYON

DU 19 AU 25 MARS 1942
Pathé-Palace: Le Briseur de chaînes (2e semaine).
Royal: Histoire de rire.
Scala: Le Dernier a toujours raison (3e semaine).

NANCY

16 AU 22 AVRIL 1942
Eden: Première.
Majestic: L'Epreuve du Temps.
Pathé: La Maison des Sept Filles.

NICE

2 AU 8 AVRIL 1942
Escarial: Le Briseur de chaînes.
Forum-Paris-Palace: Mam'zelle Bonaparte (2e semaine).

BORDEAUX

15 AU 22 AVRIL 1942
Apollo: Romance de Paris (2e semaine).
Capitole: Le Chemin de la Liberté.
Olympia: Fièvres (2e semaine).

MARSEILLE

2 AU 8 AVRIL 1942
Majestic-Odeon: Mam'zelle Bonaparte.
Pathé-Rex: Les Jours heureux.
Rialto: Mélodie pour toi.

MARIAGE

Nous apprenons le mariage de Mlle Jacqueline LEMELAND, Assistante au Secrétariat Général du C.O.L.C., avec M. Maurice GUERNIER, Inspecteur des Finances.

NAISSANCES

M. Gabriel LOMME, administrateur des Productions de Gray Film, vient d'avoir un fils.
Michel BOUTEL, fils de M. Boutel, Directeur de l'Agence Discina de Toulouse et de Mme Boutel.

CESSIONS DE SALLES

Pathé et Olympia à Cognac (Charente) les fonds sont devenus, par cessions de droits successifs, la propriété entière de Mme veuve Paul Beloué, née Jeanne Perronneau (29 mars 42).
Ambulant à Pont-d'Ain (Ain) dans les communes de Vonnas, Neuville-les-Dames, Ceyzériat, Coligny, Foissiat, Beaupont et Viriat, fonds vendu par M. Despras à M. Jacques Pentray (20 mars 42).
Star à Bédarieux (Hérault), rue Saint-Louis, fonds vendu par Mme veuve Jourdan à MM. Edmond et Pierre Gouzé (20 mars 42).

PETITES ANNONCES

Demandes et offres d'emploi: 3 fr. la ligne. — Achat et vente de matériel, de salles, annonces immobilières et de brevets: 9 fr. la ligne.

Années commerciales pour la vente de films: 50 fr. la ligne.
Pour les annonces domiciliées au journal, 1 fr. de supplément pour l'étranger et l'Empire Français; 3 fr. pour l'Étranger. Les petites annonces sont payables d'avance. L'administration du journal décline toute responsabilité quant à leur teneur.

OFFRES D'EMPLOI

Bureau Central à Berlin, demande dessinateurs - constructeurs avec expérience pratique pour construction d'appareils cinématographiques.
Ecrire avec certificat et curriculum vita à: Docteur Hofer, 2, rue de la Baume, Paris.

DEMANDES D'EMPLOI

Monsieur jeune, actif, 17 ans de métier, cherche place comme directeur d'agence Paris ou province, ou voyageur dans maison location films, ou direction salle cinématographique. Sér. réf.
Ecrire case n° 422 à la Revue.

Opérateur, très bonnes références, libre de suite, cherche place stable.
Ecrire: R. Dautel, 57, rue de Broys à Sézanne (Marne).

Programmatrice, sténo-dactylo, connaissant bien le métier, cherche place.
Ecrire case n° 423 à la Revue.

Secrétaire, 30 ans, aide-comptable, programmatrice ayant initiative, 10 ans réf. cinéma, cherche situation.
Ecrire case n° 424 à la Revue.

Caissière, 21 ans, sér. réf., cherche emploi permanent, Paris.
Ecrire: M. Thoulin, 2, avenue Savoye, Bois-Colombes (Seine).

DÉPANNAGE Mécanique, Électrique et Sonore DE VOTRE CABINE "PARIS et PROVINCE" par FILMO TECHNIC DE LA RADIO INVISIBLE 1, Rue Bédior - Gal. 88-69

ACHATS CINÉMAS

Très sérieux. Suis acheteur bon cinéma en province ou banlieue, dispose comptant important.
Ecrire case n° 425 à la Revue.

Recherche cinéma province, sud Paris, environ 500 places.
Ecrire: M. Chapsal, 27, rue Magenta, Asnières (Seine).

Recherche cinéma, dispose un million et demi, bonne affaire seulement.
Ecrire: Ets Voxel, Joué-les-Tours (Indre-et-Loire).

Recherche salle cinéma, région indifférente, environ 300 places, justifiant bénéfices.
Ecrire: Mme Georgette Cavalier, 55, rue Edouard-Vaillant, Bourges (Cher).

Suis acheteur: Cinéma Paris ou province.
Ecrire: M. Duret, 159, av. Laurent-Cely, Gennevilliers (Seine).

ACHATS MATÉRIEL

Cherche toute urgence appareil sonore 16 mm.
Ecrire: M. G. Dumay, 121, rue de Paris, Pantin (Seine).

Suis acheteur occasion projecteur Radio-Cinéma R. C. 16, bon état mécanique, même amplis sans lampes ni P. U.; transformateur 220-110 v. 500 watts.
Ecrire: Charpentier, 4, rue du Baillage, Orbec (Calvados).

Echangerai caméra Ernemann 60 mètres muet 35 mm, avec pied panoramique et vertical et caméra (Dobria 8) 35 mm, contre Motocaméra moderne 16 mm.
Ecrire: Pontet, 3, place de la Banque, Dijon (Côte d'Or).

Urgent, cherche chronos 16 mm. parlant, même en mauvais état.
Ecrire case n° 426 à la Revue.

VENTES MATÉRIEL

Vends install, sonore Mélodium, bon état compren. rack, deux amplis, deux pré-amplis, un plateau tourne-disques double avec deux pick-up, un haut-parleur Jansen, lampes de rechange pour amplis 27, 50, 81, 112 A., deux lecteurs Zeiss-Ikon, deux redresseurs pour excitatrices, deux redresseurs Tungar 30 amp, avec lampes Tungar de rechange, et matériel divers en bloc ou séparément.
Ecrire: Douvin, 11, rue Céline-Robert, Vincennes (Seine).

A vendre lanterne automatique neuve, miroir 250. Pick-up et tourne-disques Telefunken avec saphir spécial utilisant disques à aiguilles. Ampli Pathé-Junior.
Ecrire case n° 427 à la Revue.

Pressé, A céder 200 sièges fauteuils bascules rembourrés crins, recouverts moleskine, 195 fr. pièce.
Ecrire case n° 428 à la Revue.

Un groupe convertisseurs, Cle Générale Naney, ayant très peu servi, accouplage direct sur plateau fonte, moteur asynchrone synchronisé, 1.500 tours, 200 volts, 16 H.P., 3 phases, 39 ampères, 50 par dynamo, 80 volts, 90 ampères.
Ecrire: Boulet, 10, passage Dubail, Paris (10e).

Cabine complète, projecteur Bauer type Standard. Lecteur de son Roxy, Tungar 110-65 v. 30 ampères.
Ecrire case n° 429 à la Revue.

DIVERS

Comptabilité par spécialiste ex-directeur de salle, tenues livres, bilans.
Ecrire: Gendre, 235, fg Saint-Honoré, Paris.

Le Service des Abonnements rachète les numéros du « Film » des dates suivantes:

- à 5 francs l'exemplaire: N° 1 du 12 octobre 1940. N° 2 du 1er novembre 1940. N° 3 du 15 novembre 1940. à 8 francs l'exemplaire: N° 4 du 1er décembre 1940. N° 6 du 1er janvier 1941. N° 7 du 15 janvier 1941. N° 9 du 15 février 1941. N° 10 du 1er mars 1941. N° 12 du 29 mars 1941. N° 13 du 12 avril 1941. N° 14 du 26 avril 1941. N° 15 du 10 mai 1941. N° 16 du 24 mai 1941. N° 17 du 7 juin 1941. N° 18 du 21 juin 1941. N° 19 du 5 juillet 1941. N° 20 du 19 juillet 1941. N° 21 du 2 août 1941. à 12 francs l'exemplaire: N° 22 du 30 août 1941. N° 23 du 13 septembre 1941. N° 26 du 25 octobre 1941. N° 28 du 22 novembre 1941. N° 29 du 6 décembre 1941. N° 31 du 3 janvier 1942. N° 35 du 28 février 1942.

Les envoyer à « Le Film », 29, rue Marsoulan, Paris (12e) par poste comme imprimé, ou par colis postal (suivant le poids) en indiquant le nom et l'adresse de l'expéditeur.
Nous lui enverrons aussitôt un mandat couvrant le prix des numéros et les frais d'envoi.

Attention Le matériel sonore A. CHARLIN sera désormais distribué par les Établissements Ch. Olivères

A. CHARLIN "ACTUAL" ensemble sonore haute fidélité 181 bis, ROUTE DE CHATILLON, MONTROUGE (Seine)

LES ÉTABLISSEMENTS OLIVÈRES distribueront désormais le matériel sonore A. Charlin - 88, AVENUE KLÉBER PARIS-16° - KLÉ. 96-40 NOUVELLE ADRESSE

à film  
exceptionnel ....  
carrière  
exceptionnelle ..

LA  
**S**  
**YMPHONIE**  
**FANTASTIQUE**

a connu **1 mois**  
D'UNE EXCLUSIVITÉ TRIOMPHALE  
**AU NORMANDIE**

FILM FRANÇAIS DE L'ANNÉE

Musique :  
**HECTOR BERLIOZ**  
Scénario et dialogues :  
**JEAN-PIERRE FEYDEAU**  
et **H. ANDRÉ LEGRAND**  
Directeur de la Musique :  
**MAURICE - PAUL GUILLOT**  
Prises de vues :  
**ARMAND THIRARD**  
Décors :  
**ANDRÉ ANDRJEV**  
Mise en scène :  
**CHRISTIAN JAQUE**

avec  
**RENÉE SAINT-CYR**  
**LISE DELAMARE**  
**JEAN-LOUIS BARRAULT**  
**JULES BERRY**  
**BERNARD BLIER**  
**GILBERT GIL**

**unique**

**TOBIS**

UNE PRODUCTION  
**CONTINENTAL FILMS**

LE GRAND

ATELIER  
DEROUET